



Thématique : Sécurité générale

ACCIDENTS DE PLAIN-PIED : PERTES D'ÉQUILIBRE, CHUTES, GLISSADES, ETC.

Généralité

Les accidents de plain-pied ne sont pas des accidents anodins. Ils représentent 20% des accidents de travail et concerne tous les secteurs d'activités. Ce module permet d'informer les salariés sur les différents facteurs de risques, tout en apportant quelques conseils pour prévenir ces chutes. Il est donc essentiel de sensibiliser et former vos collaborateurs à la maîtrise de ces risques.

Public

Ce module s'adresse à tous les salariés, toutes professions confondues.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable :

- d'identifier les facteurs de risques des chutes de plain-pied
- de connaître et appliquer les mesures permettant de prévenir ces risques.

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 - Les facteurs de risques

Chapitre 2 - Les mesures de prévention

Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.